



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Mer, Littoral et environnement Marin

Capitainerie du Port de Dieppe

AVIS AUX USAGERS

EMPLACEMENT: **PORT DE DIEPPE**

DATE DU FAIT SIGNALÉ: **7 août 2026**

FAITS À SIGNALER: Tirs de feux d'artifice

Des tirs de feux d'artifice auront lieu depuis la jetée ouest du port de Dieppe :

- le samedi 8 août 2026 à partir de 23h00 ;
- le samedi 15 août 2026 à partir de 23h00 ;
- le samedi 22 août 2026 à partir de 23h00.

Les entrées et les sorties des navires seront interdites 10 minutes avant le début et pendant toute la durée du spectacle pyrotechnique.

La circulation et l'accès des piétons à la jetée Ouest sont strictement interdits.

« Dieppe-Port » assurera la régulation du trafic et de la sécurité nautique pendant cet événement.

Les informations et les consignes seront données par « Dieppe port » sur VHF 12.

Diffusion :

Sous-préfecture Dieppe
E-scaleport
DDTM76
AIMLP
Mairie de Dieppe
Paris-Normandie
Informations Dieppoises
CRPEM-HN
C.V.D.
CND Aviron
AUPPD
DFDS
Pilotage Rouen

SMPN
SMPN / Exploitation
SMPN / Outillage
SMPN / Pêche
SMPN / Plaisance
COMAR Manche
CROSS GNZ
Sémaphore de Dieppe
TSM
Lamanage Dieppe
Affichage CAPD

A Dieppe, le 07/08/2026
Pour le commandant de port,

Catherine KERNEIS
Lieutenant de port

